

SURFI : Les avancées SURFI

Le 5 Octobre dernier, les éditeurs ont été à nouveau réunis à la demande de la Commission Bancaire afin d'effectuer un état des lieux des avancées SURFI.

Concernant le portail ONE GATE, une note technique est en cours de parution, elle détaillera les modalités d'accès et de transmission. L'accès à la plateforme d'homologation, disponible à partir du 1^{er} Février 2010, sera autorisé après une demande d'accréditation.

Le fichier de déclaration sera modifié par rapport aux remises COREP et FINREP actuelles ceci impactant toutes vos remises pour l'arrêté du 30 Juin 2010. Cette modification porte sur les informations demandées sur l'enveloppe des données XBRL.

Les utilisateurs du portail ONE GATE pourront accéder aux comptes-rendus de collecte, et auront également la possibilité de consulter leurs restitutions.

Une précision est à nouveau apportée : il n'y aura **pas de déclaration à NEANT**.

La Commission Bancaire informe également les éditeurs de la mise en place d'une nouvelle procédure concernant la gestion des entités sans numéro de SIREN. Avant toute déclaration (Grands Risques ou nouveaux contrats), les établissements devront effectuer une demande de SIREN fictif. Les solutions déployées devront pouvoir valider le numéro de SIREN avant l'envoi.

Plus récemment, le 16 Octobre, le Superviseur a publié une table de passage entre les états BAFI et les tableaux SURFI. Celle-ci établit une correspondance entre les codes postes des états BAFI et les lignes des états SURFI.

REGULATION DES BANQUES

La commission des Finances de l'Assemblée Nationale a adopté mercredi 14 Octobre une nouvelle taxe sur les profits pour les établissements bancaires français. Cette taxe vient en plus de l'impôt sur les sociétés. La FBF réagit face à cet alourdissement de la fiscalité qui réduirait

la compétitivité des banques françaises et affaiblirait leur capacité à investir et à financer entreprises et ménages.

La mise en place de cette nouvelle taxe sera débattue auprès des parlementaires, et la FBF avance le fait que les banques sont en passe de sortir du plan de soutien public, tout en adoptant des règles de bonne conduite sur les rémunérations des opérateurs de marchés. Cette surtaxe serait appliquée exclusivement sur l'année 2010 en se basant sur les bénéfices de l'exercice 2009. Opposée cette taxe, Christine Lagarde s'est toutefois déclarée favorable à ce que les banques financent elles-mêmes leur autorité de régulation.

L'Autorité de contrôle prudentiel issue de la fusion de la CB et de l'ACAM devrait ainsi être financée par l'intermédiaire d'une contribution annuelle des banques. Aujourd'hui seule la Banque de France finance le budget de la Commission Bancaire, contrairement à l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles financée par une taxe sur les primes et une cotisation des entreprises soumises à contrôle.

SOLVABILITE II : Plus que 2 ans

La mise en vigueur de la directive européenne Solvabilité II sera effective à partir d'Octobre 2012. Il apparaît que les assureurs français, contrairement à leurs homologues européens, sont encore trop largement tournés sur les problématiques du pilier I ainsi que sur le contenu de la réforme. Il convient dès à présent d'engager la réflexion autour du Pilier II (gouvernance des risques).

Les modèles en approche standard ou interne devront être validés par l'autorité de contrôle quelques mois avant la mise en production. Cependant il semble que les assureurs ne soient pas prêts dès Janvier 2012 à justifier la fiabilité de leur dispositif.

FRSGlobal : FRA et SURFI

Nos équipes produites ont rencontré à nouveau le Superviseur le 3 Novembre dernier avec comme ordre du jour :

- La présentation de la structure et du contenu de la taxonomie SURFI
- La présentation des choix architecturaux à définir par le CEBS pour les nouvelles taxonomies FINREP et COREP

La Commission Bancaire nous a annoncé une nouvelle taxonomie SURFI pour l'année 2010, avec un délai d'une année pour le passage en production. Il s'agira en grande partie d'une refonte technique des fichiers de la taxonomie, l'impacte devrait donc être minimum sur vos données.

Notre Planning SURFI :

- Q2-2009 : Paramétrage des états
- Q3-2009 : Tests sur données internes
 - Analyses Clients
 - Migration FRC
- **Q4-2009 : Finalisation du Module SURFI— Documentation, procédure d'installation**
 - **Implémentation SURFI**
 - **Livraison SURFI : 31/12/2009**
- Q1-2010 : Validation avec la Commission Bancaire
 - Démarrage des tests

Actualité commerciale en FRANCE

FRSGlobal remercie les établissements suivants d'avoir choisi au cours du dernier trimestre la solution RegPro pour la production des états réglementaires SURFI:

- ABC International Bank plc.,
- BNP Paribas Wealth Management Monaco,
- Fortis Bank Nederland,
- HSBC Private Bank Monaco,
- Intesa San Paolo,
- KBC,
- Rabobank,
- WestLB.

FRSGlobal démarre en Novembre une série de présentation de la solution RiskPro TNG couvrant les thématiques d'ALM, Risque de Liquidité, Risque de Marché, Risque de Crédit, Calculs Bâle 2, IFRS/IAS 32, 39, Calculs de Solvabilité 2, FTP, Capital Economique.

FRSGlobal, plus d'informations

Pour toute information, merci de contacter Stéphane Jauffret, Sales Manager France :

● par email : stephane.jauffret@frsglobal.com

● par téléphone: +33 1 42 56 93 01

FRSGlobal's offering and guarantee

This document is produced by the FRSGlobal Centre of Risk & Regulatory Excellence (CoR²E) team.

FRSGlobal is the only supplier of regulatory risk and compliance reporting, with coverage for 40+ countries. We provide over 1500 financial organisations – including 41 of the top 50 banking institutions – with enterprise risk and regulatory compliance reporting solutions that enable them to increase operational efficiency reduce costs and mitigate risks.

FRSGlobal customers receive software and rich regulatory content that is fully supported by the FRSGlobal Guarantee. This ensures that the regulatory reports under subscription are kept fully up-to-date with regulators' requirements. The Guarantee is facilitated by the FRSGlobal Centre of Risk & Regulatory Excellence (CoR²E) which monitors the changes that affect reporting requirements in more than 100 countries

The CoR²E team publishes a newsletter describing the latest regulatory developments. To subscribe, please register at www.frsglobal.com.